

## **PRESENTATION**

L'objectif de la RESIDENCE ACCUEIL est de proposer un habitat autonome, accompagné et durable à des personnes présentant un handicap psychique.

Ce sont des structures destinées à fournir un habitat semi-communautaire avec des parties communes et un logement privatif de petite taille pour des personnes à faible niveau de ressources et dans une situation d'isolement dont la situation sociale ou psychique ne permet pas l'accès à un logement ordinaire. Toutefois, les personnes accueillies doivent avoir et monter un projet de vie, être suffisamment autonomes pour accéder à un logement privatif

### **LE ROLE DE HOTE :**

Au sein de la résidence, l'hôte anime des temps collectifs, veille sur les personnes habitant la résidence et organise le lien avec les acteurs du bassin de vie.

## **2 RESIDENCES :**

### **CHEF DE SERVICE :**

**Philippe CASSASSUS**

*Port : 06.37.21.30.51*

*pole.social@apatph.fr*

### **PRIVAS :**

1 Rue André Philip  
07000 PRIVAS

@ : *residence-privas@apatph.fr*

@ : *privas-residence@apatph.fr*

### **COUCOURON :**

Le Plot de la Laoune  
07470 COUCOURON

@ : *residence-ccr@apatph.fr*



**R**ésidences  
**A**ccueil



**RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE**  
(décret du 18.12.2008)

## **PROCEDURE D'ADMISSION**

Une demande d'orientation doit être déposée auprès du SIAO, formulaire à remplir par un référent social.

Après validation de la commission SIAO, le dossier social est adressé à la structure qui prend contact avec le référent social pour lui transmettre le dossier médical.

Le certificat médical doit être envoyé sous pli au médecin référent du dispositif.

Une visite de la résidence, suivie d'un entretien avec le chef de service est programmée.

La demande est étudiée en commission qui réunit le bailleur, le médecin psychiatre référent, la DDETSPP, le CMP, le chef de service, l'hôte, un travailleur social du SAVS.

## **LES LOGEMENTS**

### **PRIVAS :**

La résidence met à disposition :

- ◆ 13 logements de type T1 (32.48 m<sup>2</sup>)
- ◆ 6 logements T1 bis (42.46 m<sup>2</sup>) avec chambre séparée.

Chaque logement dispose de sanitaires et d'une kitchenette équipée afin de pouvoir préparer les repas.

### **COUCOURON :**

La résidence met à disposition :

- ◆ 6 logements de type T1 (32.03 m<sup>2</sup>)
- ◆ 4 logements T1 bis (42.27 m<sup>2</sup>) avec chambre séparée.

Chaque logement dispose de sanitaires et d'une kitchenette équipée afin de pouvoir préparer les repas.

### **LES LIEUX COLLECTIF :**

Chaque résidence dispose :

- D'une buanderie afin d'éviter au locataire de perdre de la place dans son logement.
- D'un lieu collectif uniquement ouvert en présence de l'hôte.
- D'un lieu extérieur afin de partager des temps hors du collectif.

## **LES OBJECTIFS**

- ◆ Donner à la personne les moyens de maintenir et/ou développer son autonomie sociale, scolaire, professionnelle...
- ◆ Orienter, guider et soutenir cette personne aussi bien dans la vie quotidienne que dans l'organisation de ses loisirs.
- ◆ Permettre l'accès aux droits fondamentaux :
  - ⇒ l'accès aux soins;
  - ⇒ l'accès au logement ;
  - ⇒ l'accès à la culture ;
  - ⇒ l'accès à l'insertion professionnelle et à l'emploi
- ◆ Aider à l'accomplissement d'un projet personnel dans le respect de la liberté du bénéficiaire.
- ◆ Aider à maintenir le lien avec la famille.